

Langues et cité

La langue (r)romani

Romani ou *rromani*? Le romani présente deux phonèmes *R* vibrants, l'un roulé bref qui s'écrit *r*, l'autre long (qui peut être aussi rétroflexe ou grasseyé) qui s'écrit *rr*. Il se trouve que ce son figure à l'initiale des mots *Rrom*, *rromani*. Certaines langues

Langues et cité

La langue romani	p. 2
Chez les sintés	p. 3
Témoignage	p. 5
Dialectes-langues	p. 6
Lire le rromani	p. 7
Chez le médecin	p. 8
Métier d'interprète	p. 9
Littérature rom	p. 10
Langues O' - Cned	p. 12
Matériel pédagogique	p. 13
Une histoire sociale	p. 14
Parutions	p. 15

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

comme le roumain intègrent cet ethnonyme avec le *rr* double, d'autres, comme le français, sont plus réticentes à accepter des graphies inhabituelles à l'oeil et qui ne correspondent pas, dans ces langues, à un phonème particulier. Actuellement l'usage de *Rom*, *romani* reste majoritaire en français, mais celui de *Rrom*, *rromani* tend à se développer, en particulier dans la littérature spécialisée. *Romani* est l'adjectif correspondant au substantif *Rom*.

Pendant longtemps l'origine des Roms a donné lieu à des spéculations plus ou moins fantaisistes. Aujourd'hui, leur origine indienne n'est plus contestée. Leur langue, le romani, est une langue indo-européenne, étroitement apparentée aux langues du nord de l'Inde comme l'hindi, le penjabi ou le népalais. La différence entre ces langues et le romani est comparable à celle qui existe entre l'italien et le français.

Depuis qu'ils sont apparus en Europe, au début du XV^e siècle, les Roms incarnent la figure de l'étranger. Leur langue, leur organisation sociale, leurs traditions, leurs modes de vie : de nombreux traits les distinguent des autres, les *gadje*. Aujourd'hui les préjugés n'ont pas disparu : le stéréotype du voleur de poules a laissé la place à celui du marginal. Après les persécutions dont ils ont été victimes, qui ont culminé avec le génocide perpétré par les nazis, et face aux bouleversements qu'ont connus les sociétés européennes au XX^e siècle, les Roms sont amenés à s'interroger sur leur identité afin de continuer à être Roms tout en participant pleinement à la vie de la Cité.

Ce numéro de *Langues et cité* voudrait contribuer à une meilleure compréhension entre les Roms et les *gadje*.

La langue rromani : indienne, européenne et française

Lucie PRESBER,
Université de Paris III
Jeanne GAMONET,
Inalco

Le rromani, héritage des Rroms, Sintés et Kalés, est aussi patrimoine indivis de la diversité culturelle française et européenne en même temps qu'un lien avec les civilisations indiennes antiques. C'est sans doute la plus méconnue des langues de l'hexagone, peut-être du fait de la confusion entre, d'une part, notre demi-million de Rroms, Sintés et Kalés - tous d'origine indienne - et, d'autre part, les Gens du voyage, d'origines et donc d'héritages linguistiques très variés (français, germanique ou autre). Les Rroms mobiles appartiennent à ces deux ensembles à la fois. Pourtant la mobilité ne caractérise pas en propre les Rroms, Sintés et Kalés : en France seuls 15 à 20% d'entre eux suivent un tel mode de vie (chiffre plus bas encore [3%] au plan européen). Ils ne représentent donc qu'une partie des Gens du voyage.

Plongeant ses racines dans le vieil-indien (dont le sanscrit est la subtilissime forme littéraire), le rromani a quitté l'Inde en 1018 au moment de la déportation des ancêtres des Rroms de leur cité d'origine, Kannauj dans la moyenne vallée du Gange, par le sultan afghan Mahmoud de Ghazni. Alors que les langues d'immigration disparaissent en général en 3 ou 4 générations, le rromani reste vivant au bout d'un millénaire.

Ses locuteurs sont estimés à 160 000 en France, avec bien sûr ceux qui sont « visibles », mais aussi ceux perçus comme immigrés grecs, yougoslaves, turcs et autres. En fait la situation française est la plus complexe d'Europe : à une première population « bohémienne » et/ou manouche (dite valstiko) arrivée en France vers 1420, se sont ajoutés les Kalés ou Gitans « remontés » de la péninsule ibérique où ils avaient dû par force abandonner l'usage du rromani. Après 1870, arrivent de nouveaux contingents de Sintés (dits gačkene) et au 19^e siècle les Rroms de l'est (parfois qualifiés abusivement de

« vlx », mot qui signifie simplement « latins » ou « étrangers » pour les Germains ; c'est le même mot que Welsh désignant les Français). Cette complexité explique les fréquents malentendus sur la population rromani et sa langue. On confond souvent avec le rromani le kaló des Gitans, qui ne contient plus guère que quelques dizaines de mots indiens sur un fond d'espagnol ou de catalan. Le sintó a, lui, un lexique et une grammaire très germanisés au nord et italianisés au sud. En outre, ses locuteurs se reconnaissent moins sous le nom de « Rroms », que sous ceux de « Sinté » ou « Manouches » - rrom ne signifie que « époux, homme marié » dans leurs idiomes, même s'ils désignent leur langue sous le nom de romènes.

La différenciation rrom/sinto/kalo correspond en gros à une répartition d'est en ouest, que l'on peut schématiser comme suit :

	OUEST	<<<<<	EST
nom du groupe	Kalo	Sinto, Manús	Rrom
nom de la langue	chipi kali	romènes, ròmnepen	rromani
« époux »	[e]rromé	rom	rrom
« familial au groupe, à nous »	[e]rromano	romèno	rromano, amarutno
pays	péninsule ibérique	pays germaniques, Italie, France	pays slaves, Hongrie, Roumanie, Balkans
proportion en France	20%	20%	60%

Chacune des trois branches utilise son propre nom de groupe pour se nommer et par extension désigner l'ensemble de la population rromani. Si le mot romanichel n'était pas devenu si péjoratif en français, il aurait eu vocation à dénommer l'ensemble des trois groupes car il ne signifie en fait rien d'autre que « peuple rrom » (rromani sel).

Les rapports Carcassonne et Cerquiglini, rédigés en 1999 dans la perspective de la

signature par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, ont classé le rromani parmi les langues « non territorialisées de France » (aux côtés du yiddish, du berbère, de l'arabe maghrébin et de l'arménien occidental). En effet les Rroms de France s'estiment pleinement citoyens français et en même temps membres à part entière du peuple mondial des Rroms. Leur langue est largement enseignée en Roumanie (16 000 élèves par an dans les écoles), mais aussi à Paris, à l'Inalco. Certains Sintés ou Rroms ont eu longtemps peur de la voir diffuser hors de la communauté et parmi les policiers. Pourtant les polices n'ont plus pour vocation de persécuter les Rroms. De plus elles disposent dans tous les pays de Rroms et Sintés qui, avec des motivations diverses, l'aident dans leurs investigations. Le danger encouru à cause de l'enseignement du rromani est donc négligeable à côté de l'appui que la reconnaissance lui apporte. Merci donc aux vrais républicains qui soutiennent une langue si paradoxale, relevant de la problématique des « petites » langues et pourtant d'extension européenne avec plus de locuteurs que bien des langues officielles de l'Union européenne ; une langue chargée d'archaïsmes remontant au sanscrit, et qui pourtant débute sur la scène de la vie moderne •

La langue rromani en France et les variétés linguistiques en usage chez les Sintés

Marcel COURTHIADE,
Inalco

La littérature « tsignologique » foisonne de considérations alarmantes sur la complexité des dialectes des Rroms, Sintés et Kalés. Le profane a en effet souvent du mal à s'y retrouver, mais tel est le cas pour bien d'autres langues.

Il est essentiel de distinguer trois types de parlers : parlers rromani proprement dits, de loin majoritaires puisqu'ils représentent près de 90% de l'ensemble de la population considérée, parlers des Sintés qui se sont éloignés progressivement du rromani initial par influence de plus en plus forte des langues germaniques au nord (en Autriche, Allemagne, Alsace) ou de l'italien au sud et enfin les parlers des Kalés (plus connus sous le nom de Gitans – ce sont les Rroms de la péninsule ibérique), qui sont le résultat du phénomène de *paggardisation* exposé dans l'article suivant. Ces derniers parlers, les *kalés*, représentent entre 6 et 8% de l'ensemble du peuple rrom et les parlers des Sintés moins de 4% – où les Sintés du nord, appelés plus souvent Manouches (« êtres humains ») en français, sont largement majoritaires.

En France les proportions sont un peu différentes et l'on peut les estimer respectivement à 50%, 25% et 25%.

Les parlers rroms ont divergé dans leur évolution bien moins par séparation naturelle interne que par manque d'évolution du vocabulaire au fur et à mesure de la modernisation de la vie. Dans la plupart des cas, le mot de la langue environnante pour une notion nouvelle a été intégré sur place au rromani, alors qu'en même temps une partie du vocabulaire hérité était perdu pour les raisons les plus diverses (tabous, calques ou autres types d'influences, mais aussi rencontre de pays très diffé-

rents des réalités asiatiques – flore, faune, coutumes, etc.) – sans parler de l'impression d'inadéquation du rromani aux exigences, souvent posées comme incontournables, de la pensée urbaine occidentale et conduisant à la négligence de la langue maternelle. Pourtant la compréhension mutuelle ne présente guère de difficulté entre locuteurs de rromani de diverses origines, tant qu'on n'aborde pas évidemment des domaines comme l'administration, la mécanique ou autres sujets exigeant des lexiques spécialisés du monde moderne – même si la terminologie la plus récente, internationale (informatique, politique, sciences dures, – voire certaines sciences humaines), facilite la communication dans ces domaines. Il faut évidemment qu'en plus les locuteurs en présence possèdent bien leur parler maternel – et on trouve des bons locuteurs dans toutes les générations – et qu'ils acceptent aussi l'usage de mots étrangers (ce n'est pas toujours le cas avec les puristes qui réfutent d'utiliser des mots pourtant transparents comme *republika*, *karburatòri* ou *antilòpa...* ou pis encore, des termes plus rares comme *tromboflebita*, *favèla* ou *izoglòsa*, voire des noms propres qui ne leur sont pas familiers). Cette jalousie est coutumière de bien d'autres langues dépréciées.

Au contraire, l'intercompréhension entre les locuteurs de rromani et de sinto est nettement plus difficile, souvent impossible, même si en fait le sinto du sud, d'influence romane (et souvent dit « piémontais »), est plus proche du rromani que le sinto du nord, d'influence germanique.

Tous les domaines de la langue présentent des divergences :

Phonétique et phonologie : ³

Le système phonologique du sinto (nord et sud) se distingue peu du système rromani, sinon qu'il a neutralisé l'opposition *r* [r] ≠ *rr* [diverses réalisations selon le dialecte] en faveur de [r] – devenu souvent [x] en France. L'aspiration, trait indien bien gardé en rromani dans la série sourde, disparaît en sinto (nord et sud) : *ph* > *p*, *th* > *t*, *čh* > *č* et *kh* > *k*. Le sinto est issu des formes les plus archaïques de rromani (région carpatique-nordique pour le sinto du nord, moins défini pour celui du sud) et ne présente donc jamais la mutation de *ʒ* en [ʒ] ni de *čh* en [ʒ] que l'on a par exemple en *lovári* ou *kelderási* de France. Au fonds vocalique s'ajoutent des voyelles d'emprunt comme [ü]. Enfin le -v final évolue en -p en sinto du nord (*gav* « village » > *gap*) sauf en finale verbale où il devient -w à l'indicatif (rr. *kamav* « je veux » > *kamaw*, mais subjonctif *te kamap* « que je veuille » ; rr. *sov* « dors ! » > *sop* « id. »). L'aphérèse est courante : rr. *akhor* « noix » > *kor* « id. », *amen* « nous » > *me* « id. »

Les habitudes articulaires, même non contrastives en termes de phonologie (aperture, nasalité, etc.), c'est-à-dire l'accent, rendent certains énoncés difficilement intelligibles. L'accent tonique remonte souvent dans le mot : rr. *sapanò* « mouillé » > *sàpeno* « id. »

Morphologie du nom

Les pluriels se forment d'une manière proche du rromani : masc. *jāro* « œuf » pl. *jāre* mais *niglo* « hérisson », pl. *nigli*, tandis que les mots en consonne restent plus souvent invariables en sinto qu'en rromani : *kor* « noix » pl. *kora* à côté de *graj* « cheval » pl. *graj*, *vast* « main » pl. *vast*,

bal « cheveu » pl. *bal*, et on a aussi des pluriels en -e : *naj* « doigt » pl. *naje* (inconnus du rromani). Au féminin le modèle est celui du rromani : *kiri* « fourmi » pl. *kirã*, *tušni* « bouteille » pl. *tušnã*, *pišum* « puce » pl. *pišuma* mais le pluriel des emprunts en -a se fait en -i (-e en rromani) : *püşka* « fusil », pl. *püşki*.

En principe le nom du sinto a bien deux cas comme en rromani, un direct et un oblique, sur lequel comme en rromani s'accrochent les cinq postpositions : cas direct *bakro* « mouton », obl. *bakres*, d'où *bakres-gro* [-kro] « du mouton », *bakres-qe* « pour le mouton », *bakre-re* « avec le mouton », etc. Toutefois, elles sont de plus en plus remplacées par des préposition allemandes : *o bakre-re* devenant mit *o bakro* « id. », *o bakres-gro* cédant la place à *fun o bakro* « id. » et Les pronoms cumulent parfois postposition et préposition : *mit men-çar* [-tsar] « avec nous-avec ».

L'ancien ablatif indien en -al, déjà vestigial en rromani (dural « de loin », *kheral* « de la maison ») a disparu en sinto et l'ancien locatif s'est également raréfié : *khere* « à la maison », *divese* « de jour ». Il forme cependant certaines expressions *del sune* « il rêve » (donne en-rêve).

L'adjectif présente en gros la même flexion qu'en rromani : *bàxtelo* « heureux » (rromani *baxtalo*), fém. *bàxteli*, pl. des deux genres *bàxtele*. Quant à l'article défini, il est indéclinable en cas : masc. *o*, fém. *e* et pl. des deux genres *o*. Les démonstratifs ont en général une forme pleine et une ou plusieurs formes courtes, par exemple *kaja* « cette », formes courtes *kaj*, *kej*, *ke*, *ki*.

Le numéral ne se distingue guère de celui du rromani, sauf les dizaines à partir de 50 : *pašel* (litt. « demi-cent » ; cf. rr. *pangyardés*), 60 *trin biš*

(litt. « trois-vingt » ; cf. rr. *šovardés*), 70 *šov biš ti des* (litt. « trois-vingt-dix » ; cf. rr. *eftavardés*), 80 *štar biš* (litt. « quatre-vingt » ; cf. rr. *oxtovardés*) et 90 *štar biš ti des* (litt. « quatre-vingt-dix » ; cf. rr. *eniavardés* - *var* signifie « fois »).

Morphologie du verbe

La copule est très proche de celle du rromani des Carpates : sing. 1^{re} pers. *hum* « je suis » ; 2^e pers. *hal*, 3^e pers. *hi* ; pl. 1^{re} pers. *ham* ; 2^e pers. *han* ; 3^e pers. *hi* (cf. rromani des Carpates *hom*, *hal*, *hi[n]*, *ham*, *hen/han*, *hi[n]* – avec une variante plus ancienne en s- : *som*, *sal*, etc.). L'imparfait de la copule se forme en ajoutant un -s : *hums* « j'étais », *hals*, etc. La copule n'a pas de passé simple. Quant au subjonctif (ou conjonctif) il se forme par le verbe supplétif *vel* « devenir » (rr. *ovel*) : *te vap baxtelo* « que je sois heureux » (rr. *te ovav baxtalo*).

À la troisième personne, il existe une copule spécifique *hi lo*, fém. *hi la*, pl. des deux genres *hi le* : *hi la tarni* « elle est jeune » – qui se rencontre aussi dans les Carpates et les parlers de type kelderaš.

Comme en rromani du nord (Russie et pays baltes), le verbe a une forme courte et une forme pleine en -a – sans véritable différence, au présent-futur (la forme longue serait préférée lorsque le verbe n'a pas de complément, mais la règle est souple) : sing. 1^{re} pers. *sivòva* « je couds » (courte : *sivò* ; cf. rr. *sivav[a]*) ; 2^e pers. *sivèhe* (*sive* ; cf. rr. *sives[a]*) ; 3^e pers. *sivèla* (*sivel* ; cf. rr. *sivel[a]*) ; pl. 1^{re} pers. *sivàha* (*sivã* ; cf. rr. *sivas[a]*) ; 2^e et 3^e pers. *sivèna* (*siven* ; cf. rr. *siven[a]*). À côté de cette conjugaison en « e », il en existe une autre en « a », comme en rromani : *xáva* « je

mange » (courte *xò* ; cf. rr. *xav[a]*), etc.

Le sinto a un imparfait, qui se forme en ajoutant un -s à la forme courte du présent-futur, correspondant au -as du rromani : sing. 1^{re} pers. *sivòs* « je cousais » (cf. rr. *sivàvas*, dial. cerhar *sivòs*) ; 2^e pers. *sives* (cf. rr. *sivèsas*) ; 3^e pers. *sivels* (cf. rr. *sivèlas*), etc.

Le passé simple est également proche de celui du rromani quant à ses terminaisons (ce sont comme en rromani les mêmes que celles de la copule au présent) mais le formant de passé **l** ou **d** manque le plus souvent en sinto : sing. 1^{re} pers. *kamum* « j'ai voulu, j'ai aimé » (cf. rr. *kamlüm*) ; 2^e pers. *kamal* (cf. rr. *kamlän*, *Carpates kamläl*) ; 3^e pers. *kamas* (cf. rr. *kamläs*) etc. Le -s suffixé fait du passé un plus-que-parfait : *kamums* « j'avais voulu » (cf. rr. *kamlü-mas*).

Syntaxe

En sinto du nord, le trait syntaxique le plus saillant est la présence de particules péri-verbales correspondant aux particules séparables de l'allemand, mais ce trait est aussi connu des parlers de Hongrie et de certains pays slaves.

Quant au fameux ordre des mots il est davantage régi par l'expressivité que par des règles syntaxiques strictes.

Vocabulaire

Le vocabulaire est pour plus des deux tiers emprunté à l'allemand (avec une douzaine d'emprunts alsaciens) mais les mots les plus fréquents restent indiens, si bien que cette proportion est diminuée de moitié en termes de fréquence dans les textes. On relève la présence de certains hellénismes qui avaient disparu de la plupart des autres parlers rromani, comme par exemple *zervo* « gauche », *paxùno* « menton », *kukùna*

« maïs » (gr. « pomme de pin ») ; sans parler des mots présents dans tout le rromani : *xoli* « fiel », *drom* « route », *amòni* « enclume » et plus de 200 autres) ou encore le suffixe adjectival -*tiko* – par exemple *vàlstiko* « français » (< Walsch + *tiko*), *kortiko rukh* « noyer » (< *kor* « noix ») ; cf. rr. *akhor* « id. », *akhorin* « noyer ») – ce suffixe est très répandu en rromani du nord (Russie, Finlande, etc.).

Un autre trait important du vocabulaire est la lexicalisation de formes d'appartenance en véritables noms d'agents : *piel* « il boit », *piben* « boisson », *pimasgro* « buveur » (et *pimasqri* « cigarette »), *sal* « il rit », *saben* « le rire », *samasgro* « plaisantin », *mas* « viande », *masesgro* « boucher » et cette structure, marginale en rromani, est très développée dans les parlers des Romanichals des Iles britanniques.

On constate que la différence entre le rromani et le sinto n'est pas négligeable et c'est la raison pour laquelle certains jeunes Sintés souhaitent acquérir une forme de rromani proche de leur parler d'origine (par exemple à caractère carpatique marqué), mais en continuité avec l'ensemble des autres parlers plutôt que de tenter de réapprendre le strict parler de leurs aïeux •

Témoignage

« GODI-ILO-CHIB »

(« sagesse-bonté-diplomatie » – le triangle gitan)

Jean SARGUERA,
Président du Centre Culturel Gitan,
Pavillon-sous-Bois

Nous les Gitans, nous avons toujours été les frères de toute la population, sans regarder les origines. C'est le cœur qui compte. Nous ne nous distinguons pas, en vérité, des Rroms et des Manouches ou Sintés, et pour nous chacun de ces noms a la même valeur que les deux autres... Quand nous sommes entre Rroms, nous disons tous que nous sommes Rroms et s'il n'y a que des Gitans d'Espagne, alors c'est plutôt le mot Gitan que nous utilisons – pour parler de nous bien sûr, mais aussi pour parler des Rroms et des Sintés. Il ne faut pas faire de séparation. D'un autre côté, dans notre héritage nous sommes différents de nombreux gadjés, mais nous avons aussi beaucoup en commun, avec certains gadjés, telle chose, avec d'autres, telle autre chose. Notre culture est méditerranéenne, mais elle a en plus beaucoup d'éléments indiens, que nous commençons à mieux comprendre. Le malheur de la branche gitane du peuple rrom, c'est qu'en Espagne notre langue était considérée comme langue du diable et que, quand un Gitan était pris à parler rromani, il avait les oreilles coupées en pointe *como un mono* – « comme un singe ». Il est normal que les parents aient alors cessé de parler la langue maternelle à leurs enfants ; quand ces enfants grandissaient, ils apprenaient des dizaines et des dizaines de mots de rromani, mais sans la grammaire et c'est une grammaire espagnole ou catalane qui était utilisée, de telle sorte qu'à l'oreille les autres gens avaient l'impression que c'était de l'espagnol ou du catalan sans pourtant en comprendre le sens. Et cet espagnol à nous, ou ce catalan, et notre français bien sûr, c'est aussi notre héritage.

Cette manière de parler, qu'on appelle *kalo* ou *chipi kali*, a été transmise de génération en génération, un peu comme un langage secret et un peu comme un jeu aussi, parce que pour un enfant, c'est toujours une grande fierté de savoir tous les mots sur lesquels les oncles l'interrogent. Il y a eu aussi des proverbes entiers qui ont été transmis et même des prières et un Évangile, traduit en *kalo* par le britannique George Borrow, mais on trouve une grande part d'artificiel là-dedans ; dans la vie, le *kalo* est utilisé de manière bien plus subtile entre Gitans. Certains mots sont même passés dans l'espagnol et on en entend dans les chants flamencos – mais les vraies *coplas*, à la différence des textes inventés par les gadjés, ont un mot de *kalo* ou deux pour 20 ou 30 d'espagnol.

Maintenant, nous avons beaucoup plus de contacts avec les autres Rroms, surtout en France et en particulier au Conseil de l'Europe à Strasbourg où je représente la communauté gitane de France avec une Manouche d'Arles. C'est toujours une grande émotion pour nous d'entendre utiliser par ces Rroms qui parlent rromani des mots que j'ai entendus dans la bouche de nos anciens, des mots qu'on croyait oubliés et qui en fait sont bien vivants pour des millions de Rroms d'Europe.

Actuellement, tous les Gitans ne sont pas d'accord sur l'avenir de notre *kalo*, qui contient bien sûr des mots rroms (y compris des mots de grec, roumain et serbe – ce qui prouve que nous sommes venus en Europe par les Balkans, avec les autres Rroms et Sintés), mais aussi certains éléments particuliers dont nous ignorons encore l'origine. Il y a aussi à l'inverse chez nous des mots qui ont été oubliés de tous les autres... Une chose est sûre, il n'y a aucun Gitan qui voudrait voir disparaître ce lien que nous avons avec tout le peuple rrom ; il y a

des tentatives, en Espagne, de reconstituer le *kalo* d'il y a deux ou trois cents ans et de recommencer à le parler. Une grammaire a été publiée à Málaga par jeune Gitan, José Antonio Platón García en 2002, mais elle a surtout une valeur de document. Le même livre contenait d'ailleurs aussi une grammaire du rromani européen par Nicolás Giménez González de Madrid – qui a appris, lui, à bien parler cette langue. Un autre mouvement, autour de la *Unión Romani Española* avec Juan de Dios et Chimo Bustamente, a essayé de compléter le *kalo* avec des mots de rromani pris dans les dictionnaires et ils ont même traduit la Constitution espagnole dans ce *romano-kalo*, puis ils ont publié des rapports, des articles et même un petit livre pour apprendre. En fait, si un Gitan veut apprendre, il préfère apprendre directement le rromani européen qu'un *kalo* ou même un *romano-kalo*, car le travail à fournir est le même et avec ce rromani il a bien plus de possibilités dans tous les domaines. Bien sûr, nous préférons tous que la forme de rromani choisie soit la plus proche possible de nos mots de *kalo* : il ne faut pas que l'un aille sans l'autre. Nos anciens nous ont laissé des mots pleins de leur vie, de leur expérience, de leurs souffrances et de leurs joies. Ces mots sont un trésor pour nous, que nous ne voulons pas séparer du trésor du rromani, langue des Gitans de l'Europe entière •

JEU DIALECTES-LANGUES

Marcel COURTHIADE,
Inalco

« Elle est bien à plaindre la nation qui n'a qu'une langue et qu'une pensée »
(Saint Étienne, premier roi de Hongrie 969-1038)

Le fait de vivre en implantation diffuse, voire dans la mobilité, est en fin de compte un réel atout humain, car il défie les tentations de repli. Certes dans le cas d'itinérance, le rejet par les autres est hélas bien présent jour après jour, mais plus généralement pour les membres de peuples « sans territoire compact », comme les Roms, l'osmose linguistique et culturelle est le mode de vie par excellence. On constate sur le terrain que les gens les plus ouverts sont ceux qui ont gardé l'usage de leur langue ancestrale, au contraire d'autres qui tendent à compenser la perte de ce fondement majeur d'identité par d'autres plus exclusifs : les religions par exemple. Le propre des langues et des cultures est de pouvoir se cumuler, s'interpénétrer et s'enrichir, au contraire des confessions. Un Manouche de Sélestat se sent entièrement sinto – et de plus en plus rrom, tout à fait alsacien – avec toutes les subtilités culturelles que cela implique, complètement français et républicain, mais également européen. On peut dire la même chose d'un Rrom d'Occitanie ou d'un Gitan de Catalogne. Il n'est pas rare que les Rroms de France, souvent travaillant en PME, parlent aussi des langues régionales : alsacien, occitan, catalan surtout, plus rarement breton ou corse, en plus du français et de leur parler rrom. À cette richesse peut s'ajouter la langue d'un pays de séjour précédent : grec, serbe, russe ou roumain.

C'est aussi pour cela que l'on observe chez les Rroms des passages fréquents d'une langue à l'autre, car certaines semblent prédisposées à tel ou tel mode d'expression. L'important est la maîtrise de ces diverses langues et les divers « mélanges » et « alternances de codes » peuvent être de natures radicalement opposées : stratégies stylistiques choisies, ils sont une richesse évidente par les divers angles de regard qu'ils offrent sur la réalité et ce que nous en percevons ; au contraire, s'ils résultent d'une compétence insuffisante, ils sont l'antichambre de la disparition pour la langue en position minoritaire.

Il est grand temps de revisiter la diglossie et son fatalisme, pour promouvoir une sociolinguistique de la complémentarité à la place de celle de la lutte des langues, qui ne fait que transposer en elles l'idéologie de la compétition et les conflits sociaux ou politiques, soit au niveau du filtre d'analyse, soit plus sûrement par

une réelle implication des langues elles-mêmes dans les rivalités existant de fait. L'affrontement n'est possible que si chaque langue est réservée à tel groupe. Or, le plurilinguisme des Rroms, le jeu entre langues et dialectes, est le contre-modèle le plus salutaire qui soit, ouvrant tous les horizons à chaque langue tout en jouant de sa tonalité propre.

Il existe un proverbe rrom : « trois langues, [c'est] trois maisons ». On pense à trois pays pour y vivre, mais un sens plus profond se dégage, c'est qu'en chaque langue on a une autre vie. De l'une à l'autre, le gros œuvre est certes le même, mais combien de différences dans tout l'arrangement, du plus simple au plus élaboré, tant des maisons que des langues que l'on habite ! Et l'on peut y inviter les autres. Rien de communautaire en cela si chaque langue est perçue comme le bien de tous – et non la chasse gardée d'un groupe spécifique. On objecte souvent que toute la population ne la pratique pas, mais c'est aussi la situation d'un art, d'un sport ou d'une technique. Et quel est le parent qui ne souhaiterait pas transmettre à ses enfants un tel patrimoine, tout comme une bâtisse ou une œuvre d'art ? Pourtant, les langues minoritaires sont sous-estimées. Face au big-bang sémantique de nos sociétés urbaines, elles semblent avoir pris un retard qui les condamne. On oublie que ce modèle dit moderne n'a pas vocation à écraser tous les autres et que l'âme humaine, si bien exprimée dans ces langues à l'expérience millénaire, n'a pas changé dans son essence. Toutes les sagesses devraient donc être les bienvenues.

Il serait vain de se contenter de dispositions légales et de cours facultatifs du samedi pour renforcer la diversité, car c'est la pratique à la maison, par un usage riche, qui est décisive pour la survie. Or, ce n'est possible que s'il y a reconnaissance, valorisation, prestige, exigeant certes adaptation lexicale à la vie moderne, mais aussi et surtout de puissantes campagnes d'encouragement à cultiver ce patrimoine au foyer et dans le quartier. La « tolérance » ne suffit plus, l'implication active est indispensable. La démangeaison de l'unité linguistique, de « l'homogénéisation » chère à

Milošević, est obsolète, comme la peur d'éclatement – dès lors que l'on dépasse l'enfermement, et donc le morcellement, territorial, dès lors aussi que l'on renvoie le spectre du communautarisme aux mirages de ceux qui l'ont inventé depuis leur bureau. « Le territoire d'une langue, rappelle fort à propos Cerquiglioni, est le cerveau de ceux qui la parlent. » Que nous sommes loin des territoires, des communautarismes et des oppositions oiseuses entre les États-nations et les nations ethnoculturelles. La leçon rromani, c'est la double appartenance dans l'harmonie de deux loyautés convergeant vers leur plus grand dénominateur commun : l'humanité vue de deux ou plusieurs angles. C'est la conjugaison d'une appartenance linguistique et culturelle spécifique, transeuropéenne en l'espèce, avec l'amour d'un pays et de son identité, défi-

nie par un vécu commun de peines, de luttes et de joies, par des réalités géographiques, économiques, sociales et pragmatiques qui marquent un héritage unique. Pour la France, c'est aussi le sceau de certaines options dans les idées, qui demandent positionnement et non pas forcément adhésion, comme la volonté de promouvoir le droit contre la tyrannie, le respect de l'autre contre l'asservissement, même s'il y a bien des faux pas et des lacunes, même s'il reste des confiscations ethniques à déconstruire. L'expérience polyphonique des Roms montre, comme le disait Yannis Ritsos, que « c'est pour unir les humains et non pour les séparer que nous chantons et dansons ».

Garantir à une société le pluralisme des parlers, certes, mais surtout celui de la pensée, contre l'uniformité mécanique,

doit au plus vite être compris comme un enjeu de richesse, y compris de profit économique – et à ce titre attirer l'investissement, financier et politique. L'entreprise ne doit pas être isolée pour le rromani, mais s'articuler avec les multiples autres langues de notre pays, y compris l'arabe de France et le tamazight, et au-delà avec la promotion du français au niveau mondial. À quand des concours récompensant chaque « citoyen qui enrichit son pays de n langues » ?

Avec sa situation linguistique et son héritage historique si particuliers, la France peut être un modèle, elle qui commence à comprendre la nécessité de dégager la langue et la culture du carcan de l'État-nation comme du piège communautaire •

Comment lire le rromani

1. LETTRES QUI SE PRONONCENT COMME EN FRANÇAIS :

a, b, d, f, g (comme dans « gogo »), **i, k, l, m, n, o, p, r** (roulé), **s** (comme dans « saucisse ») ; **t, v et z**.

2. LETTRES ÉCRITES COMME EN FRANÇAIS

mais avec une prononciation un peu différente : **c** [ts] comme dans « tsar », « tsigane », « tsé-tsé » ; **e** toujours prononcé comme [é] (ou [è]), jamais comme un « e muet » ; **h** toujours soufflé comme en anglais ou allemand ; **j** toujours comme [y] ou [i] comme dans « yaourt » ou « Maya » ; **u** toujours [ou] et **x** toujours comme **ch** allemand dans *Achtung* ou comme la jota espagnole.

3. LETTRES PARTICULIÈRES :

ś = [ch] comme dans « chat, chose, chéri »

ć = [tch] comme dans « Tchad, tchapati, tchèque »

ź = [j] comme dans « journée, jambe, jeune »

ʒ = [dj] comme dans « Djibouti, Djakarta »

čh = [tch] suivi d'une aspiration : chavo « fils » = tchHavo

Dans certains parlers (Cerhàri, Curàri, Colàri, Lovari, Machàri, Kelderàri notamment), est prononcé comme un [j] très doux et ch comme un [ch] très doux ; malgré tout l'écriture reste la même.

ph = [p] suivi d'une aspiration : phuv « terre » = pHouv', pherel = pHerel (dans ce mot ne pas oublier l'aspiration, car sinon c'est un autre mot : perel « il tombe »).

kh = [k] suivi d'une aspiration : khil « beurre » = kHil', khoro « cruche » = kHoro (dans ce mot ne pas oublier l'aspiration, car sinon c'est un autre mot : koro « bracelet »)

th = [t] suivi d'une aspiration : thuv « fumée » = tHouv', thav « fil » = tHav' (dans ce mot ne pas oublier l'aspiration, car sinon c'est un autre mot : tav « fais la cuisine ! »).

Voyelles dites « préyotisées » :

ǎ = [ya], ě = [yé], ĭ = [yi], ǒ = [yo], ů = [you].

θ se prononce [d] après n : manusenθe « dans/chez les humains » = manouchènné et [t] en toute autre position : laθe « en elle, chez elle » = làté

q se prononce [g] après n : manusenqe « pour les humains » = manouchènnghé et [k] en toute autre position : kasqe « pour qui » = kàské

ç se prononce [ts] après n : manusença « avec les humains » = manouchèntsatsa et [s] en toute autre position : tuça « avec toi » = toùsa

Ne pas tenir compte des trémas sur ä, ë et ĭ car ils sont négligés dans la prononciation standard (ce sont des marques du dialecte baltique) ; prononcer comme s'il y avait a, e et i respectivement.

ACCENT TONIQUE :

- Il tombe sur la dernière syllabe du mot, sauf dans deux cas :

- S'il est noté par un accent grave, il est sur la voyelle indiquée par cet accent grave.

- Si la dernière syllabe d'un mot (ou aussi l'avant dernière dans certains dialectes), commence l'une des lettres q, ç ou θ, il est sur la voyelle située devant cette lettre. Dans les textos et les courriels, on utilise y pour ʒ, 8 pour θ, s, c et z sans l'accent et le circonflexe (â) au lieu de l'inflexe (ǎ) ; on peut ne pas marquer l'accent tonique.

Le Rrom, le médecin et l'interprète

Jeanne GAMONET,
Inalco

Croire qu'un mot signifie la même chose dans deux langues différentes est un leurre : la coïncidence parfaite n'existe pas ; il y a toujours un arrière-plan de polysémie, de connotations, de pièges tendus par la culture, même si ce sont des mots qui semblent univoques : « mère, nuit, cheval, manger », apparemment simples, n'ont pas d'équivalent parfait.

Il est des domaines moins « dangereux » pour un traducteur, les maths : le nombre π sera toujours π . Mais la médecine ? Le domaine du corps, du ressenti, de la souffrance, du symptôme est flou, variable. C'est celui de l'intime, du soi. Exprimer son mal est subjectif, propice aux hésitations, métaphores, occultations. C'est déjà difficile pour un patient d'une culture A locuteur d'une langue X devant un médecin issu de la même culture parlant la même langue. Mais si intervient un tiers de langue Y et de culture B devant un médecin de langue Z et de culture B ou C, quel obstacle !

Les Rroms sont plurilingues (même les migrants ayant oublié le rromani en ont de confuses réminiscences). Hors de la communauté ils parlent la langue du pays « d'accueil ». Mais le rromani est la langue du Rrom, même émaillée d'emprunts obligatoires venus par la société dite moderne (le rromani, langue indienne, est entré en Europe au 13^e siècle). La plupart des migrants le parlent en famille. Intervient la culture. Les

façons de nommer un symptôme et les tabous appartiennent à l'intime : faire intervenir un interprète gadjo, non-rrom, parlant la langue « dominante », roumain pour les Rroms roumains, etc. peut devenir catastrophique.

La traduction d'un accident simple (chute, brûlure domestique) cause un dommage précis, ne met pas en jeu nuances ou arrière-plans culturels, interdits, pratiques traditionnelles. Mais une pathologie implique un substrat psychologique et social, elle a besoin d'être décrite par un traducteur qui possède plus qu'un champ lexical fermé : le peuple rrom a une histoire complexe, sa langue est subtile et riche.

Un mal à l'estomac peut être signalé pour exprimer une souffrance d'une autre nature : le patient commence la consultation en évoquant des ennuis insignifiants, puis un mal qui peut amener à un autre : il ne va pas directement au but. Sa demande chemine du plus banal au plus grave, surtout quant aux organes internes, plus impurs que les os : un lumbago n'entraîne aucune honte, souffrir du foie est difficile à « avouer ».

L'habituel *dukhal mo séro* « j'ai mal à la tête » signale souvent un autre mal, une panique, loin d'être une demande de paracétamol. Pour remonter du signifié au signifiant il faut parler rromani, sinon le passage du ressenti du patient traduit en langue dominante subit une grave distorsion, d'autant plus que l'interprète

gadjo peut faire peur : il parle la langue du dominant.

Les problèmes intimes sont évidemment les plus délicats à traduire. La femme rrom, très pudique (être examinée par un gynécologue est une agression) ressent comme un viol furtif le fait d'être touchée par un homme qui n'est pas son mari – et ce n'est pas une question de religion. Une rromni s'est sauvée en pleurant dans le couloir d'un hôpital apercevant un gynécologue, et l'infirmière a qualifié sa conduite de « primitive » même si les Françaises qui choisissent une gynécologue ne sont pas traitées de « primitives » !

Et en ce qui concerne le dicible, un gadjo connaît-il les « expressions-relais » ? Toutes les réponses données par exemple en gynécologie sont à décrypter. La naissance est exprimée de façon biaisée : *il est né* est parfois inconvenant, on le remplace par *il a été fait*, convenable dans un dialecte, non dans un autre : il évoque la conception, ou par *il a été trouvé*, ce qui signifie « l'enfant apparaît ». Quant aux mots désignant les organes considérés, ils sont remplacés par des périphrases comme *tele* : « en bas ».

La mort elle aussi est entourée de coutumes opaques et l'initiative des Hôpitaux de Paris de former son personnel aux implications linguistiques et donc ethnopsychologiques des grands moments de la vie et de la mort est à saluer. Une rromani a un jour dit à une interprète en rromani : « Tu

fais des fautes en parlant, mais j'aime mieux que tu m'accompagnes plutôt qu'une Roumaine, car nous, nous sommes *phandle* (liées) ».

Si la politique ou une ONG empêchent un Rrom, ou tout autre héritier d'une culture spécifique, d'être assisté dans sa langue, lui imposant une langue dominante, c'est plus qu'une méprise, c'est du mépris, un acte de racisme ●

LE MÉTIER D'INTERPRÈTE EN ROMANI ⁹

Violeta Musić-Alliot,
interprète jurée

Voici plus de trois ans que j'exerce le métier d'interprète de langue romani auprès de la police et de la justice, et je constate que la vision que j'en avais au départ était erronée et sommaire : pour moi, le rôle d'un interprète se résumait à une traduction « mot à mot » des messages échangés. Et puis, au fur et à mesure du temps, je me suis rendu compte que ce rôle, loin de se limiter à traduire le plus fidèlement possible des mots ou des textes, impose également une approche psychologique très importante.

Il permet d'apporter une meilleure compréhension entre les acteurs du système de l'État, la justice, les magistrats, les policiers et mes compatriotes victimes ou mis en cause, ainsi que leurs avocats, donc de favoriser l'application d'une justice équitable, fondée sur une bonne connaissance tant des faits que de la loi et parfois de la tradition. Dans la tradition des Roms il n'y a pas de rôle prévu pour la délinquance, bien sûr, mais parfois l'obéissance aux aînés ou les dettes d'honneur peuvent entrer en contradiction avec certaines règles juridiques. Inversement, certains auteurs de délits, dont des Roms sont victimes ou auteurs, peuvent invoquer une prétendue « tradition » pour couvrir leur méfait et il faut décrypter ce langage, surtout si les intéressés ne parlent pas français.

Il y a des cas, et ce n'est pas rare, où l'expression en romani est plus « sincère », que dans la langue du pays d'où vient l'intéressé, même s'ils la parlent bien, du fait que dans la langue de la majorité ils ont une phraséologie assez stéréotypée et ils n'ont pas la subtilité qu'il faut pour exprimer un vrai vécu. On a vu des requérants roms déboutés de leur demande de protection après des récits caricaturaux en serbe ou en albanais, car leur avocat n'avait pas sur quoi plaider, mais qui grâce à l'interprète en romani donnaient des faits véridiques à l'appui de leur demande.

Inversement, d'autres, avec une histoire préfabriquée en langue majoritaire, se révèlent incapables de maintenir cette version lors de l'interrogatoire en romani à la Commission des Recours. Des imposteurs peuvent donc être identifiés ainsi. Il faut souligner que la France est le premier pays à avoir reconnu aux Roms le droit à un interprète dans leur langue maternelle. Il y a près de dix interprètes en romani dans la région parisienne. Nous arrivons assez vite à pouvoir interpréter pour tous les groupes de Roms.

Il y a aussi le cas où des gens très simples ne comprennent pas des questions trop abstraites (comparaisons inhabituelles pour leur culture, suppositions subtiles, etc.) et le code de déontologie reconnaît à l'interprète le droit d'utiliser ses propres expressions pour accéder au message de l'intéressé – mais ceci est vrai pour tous les peuples. Il y a aussi les personnes qui commettent un délit pour obtenir quelque chose à quoi ils ont droit normalement, mais qu'ils n'ont pu obtenir par ignorance ou incompréhension de la manière de procéder. J'ai vu aussi des Roms victimes de délits pour la même raison, et incapables de comprendre comment ils avaient été dupés (notamment dans des contrats frauduleux), ce qui bien sûr risque de se régler par la violence.

C'est en fin de compte un métier qui me donne une double satisfaction :

D'une part il permet aux Roms que j'assiste de mieux comprendre les faits et donc d'avoir confiance en la justice du pays qui les accueille par l'assurance d'une traduction fidèle de leur propos ou de leurs écrits. D'autre part, les représentants de l'État peuvent par ce truchement leur expliquer la gravité des faits qui leur sont reprochés ou la portée des préjudices qu'ils ont subis pour aboutir à une réponse pénale ou civile adaptée. Si tel n'était pas le cas, il n'y aurait guère de sens à appliquer une justice incomprise.

L'interprète a donc deux obligations. D'une part, maîtriser parfaitement tant la langue maternelle que le français, mais aussi les cultures et les mentalités respectives – souvent aussi connaître le contexte social d'origine des intéressés, ceci afin d'appréhender toutes les difficultés rencontrées par l'une ou l'autre des parties et dissiper d'éventuels malentendus qui pourraient nuire à la Justice. D'autre part, il doit respecter une neutralité et une impartialité sans faille pour mériter le respect et la confiance de tous. Le métier d'interprète apporte donc une grande satisfaction sur le plan personnel et humain, car il construit les conditions d'exercice du droit et de la justice, sans quoi le Droit et la Justice ne seraient que des mots. Il me permet en outre d'apporter l'aide nécessaire à mes compatriotes les plus vulnérables, qu'ils soient auteurs ou victimes de méfaits ●

En 2000-2001, j'ai suivi en Sorbonne un cours de langue et littérature française et à l'INALCO la même année un cours de langue et littérature rromani. Quel contraste, quelles surprises ! Le rromani est ma langue maternelle, dans laquelle j'écris et publie depuis des années – et pourtant la littérature rromani a été pour moi davantage une découverte que les œuvres de langue française, déjà accessibles en albanais, serbe et turc à Prizren.

Bien sûr je connaissais les *lila* (« feuilles de papier ») des jeunes poètes de Cossovie et Macédoine, ces ébauches poétiques en rromani, tapées au carbone et qui circulaient en guise de publications entre Prishtina, Prizren et Skopje dans les années Tito. Certaines délicieuses comme une fleur sauvage, d'autres très conventionnelles en plastique un peu

grossier, beaucoup éphémères, quelques unes ensuite consignées dans des revues ou des anthologies. Il y avait à cette époque une soif d'expression que les tensions et les conflits ont anéantie sans l'étancher. Je connaissais aussi les grands auteurs de Belgrade comme Rajko Đurić, Slobodan Berberski, Jovan Nikolić, cette avant-garde dont nous recevions à Prizren, admiratifs, les échos énigmatiques. Et puis il y avait le théâtre, avec quelques pièces très populaires, avec des intrigues de tous les jours, si bien que le public était aussi artiste que les acteurs dans la représentation. Depuis il y a eu d'autres pièces, comme *Kosovo mon amour*, de Jovan Nikolić et Ruždija Sejdić, drame paru avec traduction française en 2002.

Mais c'est à l'Inalco que j'ai découvert les balbutiements des premiers auteurs en

Russie entre les deux guerres : N. A. Pankovo, Alexandre Germano, Mihail Bezliudski, Ivan Ivanovič Rom-Lebedev, Nina Dudarova – plus tard Vano Hrustalio et Mikolaï Satkievič. Chacun avait sa propre dose d'imagination, de réalisme socialiste, de réserve, d'humour, de lyrisme, de nostalgie, de pudeur et de didactisme. Eux aussi avaient lancé un théâtre, le fameux théâtre Romen de Moscou. Hélas, on n'y a joué qu'une seule pièce dans notre langue avant de passer au russe et aux stéréotypes... Mais c'est avec émotion que je lisais les vieilles photocopies soviétiques en copiant les meilleurs passages pour les rapporter dans mon pays. Je rêve toujours de les publier aussi bien ici à Prizren qu'à Paris, la poésie bien sûr, mais aussi la prose, qui n'a pas vieilli. J'ai pu trouver à Paris des textes de la mystérieuse Gina Ranjičić,

Comment j'ai co de mon peuple

Kujtim PACAKU,
écrivain et journaliste
(Prizren, Cossovie¹)

pourrait faire un film très réussi. Un peu comparable, mais dans une société très différente, celle des nobles de Lettonie, est le long poème intitulé *Bimbarus*, de Karlis Rudevičs : un Rrom à la table des seigneurs de ce petit pays. Je crois que de toute l'Europe, c'est en Lettonie et à Prizren que les Rroms ont été le mieux accueillis parmi les grandes familles locales. En France aussi au début, mais cela n'a pas duré.

Il faudrait aussi parler de la poésie ou de la mémoire militante, comme les vers de Rajko Đurić consacrés au génocide nazi ou aux atrocités de la guerre en Yougoslavie. Lui écrivait de son exil en Allemagne, moi j'avais écrit sous les bombes à Prizren en 1999... La satire est peu cultivée en rromani, mais mon ami Gimi

Furtuna de Tirana a bien su brocarder quelques « philanthropophages » dans ses vers d'apparence enfantine.

Un autre ami très cher doit être mentionné ici, c'est Santino Spinelli, aux poèmes si difficiles dans son parler des Abruzzes ; il faut souvent lire plusieurs fois et parfois la traduction italienne est plus claire, mais j'aime la saveur de son parler à la fois si lointain et si proche. Pour mieux comprendre, je ferme les yeux et je pense à sa musique, elle aussi très étrange. Santino est aussi l'organisateur depuis dix ans du Concours annuel mondial de littérature rromani et il publie les plus belles pièces qui gagnent le concours. Nous lui devons tous beaucoup.

Une anecdote me vient à l'esprit : j'ai vu

à Paris la première anthologie de poésie rromani – modeste (la moitié d'une revue littéraire), et cette anthologie était publiée dans une langue dont j'ignorais alors jusqu'à l'existence, en langue occitane !

Il y a un lieu important où nous avons fait des lectures, c'est le Cirque Romanès dont Alexandre, le chef, est aussi un des plus authentiques poètes de notre littérature, même s'il écrit en français. On a pu dire de lui qu'il écrit en rromani avec des mots français... Il existe une traduction dans notre langue de son « Peuple de promeneurs » et nous aimerions en avoir de ses poèmes aussi.

Et puis il y a la prose, qui est très enracinée dans le quotidien. Elle avait déjà donné de belles pages en URSS avec Pankovo ou Rom-Lebedev. De nos jours

prétendue poétesse de Belgrade vers 1880, qui s'est révélée être un faux fabriqué par un érudit slovaque.

En fait, la première poétesse rromni (à part Dudarova, très réal-soc, en Russie) a été une Polonaise, Papuša – Bronisława Wajs de son nom polonais. Elle a été découverte après guerre par un enquêteur qui rassemblait des informations sur les atrocités des nazis, alors qu'elle improvisait oralement ses textes pour les partager avec les oiseaux, les torrents, les arbres des forêts. Nous lui avons consacré des soirées de lecture au Centre culturel polonais de Paris, avec des débats sur sa vie si complexe entre sa famille très patriote (les Wajs ont organisé des séries de concerts bénévoles de harpe pour financer la reconstruction de Varsovie), les menées de divers carriéristes du Parti, la réprobation des anciens, la

jalousie des jeunes, le racisme des paysans... un sujet en or pour une pièce de théâtre.

J'ai découvert aussi à Paris les auteurs de Hongrie : surtout Rostas-Farkas, Marakata et Choli, avec leur style de facture très classique et sage, mais portant souvent des coups inattendus. Je me suis retrouvé dans leur amour de leur pays natal et dans leur admiration pour les grands écrivains de leur pays, qu'ils aiment traduire en rromani. Dans la facture classique un autre poète a excellé, c'est Leksa Manús – nom de plume d'Alexandre Belugin. Il venait de mourir et nous avons organisé d'inoubliables soirées de ses poèmes, avec également ses traductions d'œuvres de Lettonie – son pays natal, de Russie et des passages de sa magnifique version rromani du Ramayana. Des amis m'ont donné il y a

11
peu des textes de lui que nous ne connaissions pas à l'époque, ainsi que des poèmes d'un Rrom de Biélorussie, Waldemart Kalinin, lui aussi trop peu connu malgré des traductions en anglais. Exilé à Londres, il chante avec déchirement la nostalgie de sa patrie de blancheur et de glace.

Le panorama des auteurs en rromani ne serait pas complet sans rendre honneur à Miloš de Suède [Władysław Jakowicz], auteur d'un long poème en 12 chants, on peut dire en douze bijoux : *Tari et Zerfi*. C'est une intrigue d'amours malheureuses avec une peinture exceptionnelle du petit monde de Rroms nomades et ses lois, ses coutumes, ses conflits, son honneur bien ou mal compris, mais aussi ses liens avec la nature, les villageois – tout cela sans tomber dans les stéréotypes. Encore un chef-d'œuvre méconnu... qui

nnu la littérature

citons Tera Fabianová, de Prague avec ses récits limpides, très vrais sans être caricaturaux, comme aussi ceux d'Ali Krasnić, qui a si bien dépeint la société des Rroms cossovars, leurs soucis, leur labeur, leur sens de l'honneur et de la solidarité – parfois aussi leur entêtement pour des valeurs dépassées, tout cela avec une nostalgie lourde, mais sincère. Mais ces dernières années ne lui donnent-elle pas raison ?

Il est vrai que bien des Rroms ont écrit dans la langue officielle de leur pays – qui est aussi leur langue : en France il y a Maximoff, auteur de plus de dix romans et quelques poèmes. Certains de ses textes existent en manuscrit en rromani, de sa main, mais il est à craindre que la plupart soient perdus. Le plus souvent il écrivait

directement en français sans rien traduire. Ces dernières années on a vu paraître les souvenirs de Lick, également en français comme les écrits de Steinbach ou le théâtre de Hogon. C'est dans la traduction française que j'ai apprécié le Hongrois Lakatos, mais combien d'auteurs Rroms, qui ont écrit dans d'autres langues, restent pour moi inaccessibles, comme Baltzar en finnois ou Budai-Deleanu en roumain (seuls quelques passages d'une œuvre qui semble impressionnante ont été traduits dans une étude de Đurić et Courthiade).

Parti pour découvrir la littérature française, c'est celle de mon peuple que j'ai rencontrée à Paris : bibliothèques, correspondance, visites, photocopies, archives, lectures publiques m'ont dévoilé un

patrimoine insoupçonné et encore hélas trop bien caché. C'est mon rêve, depuis que nous avons un site internet d'agence de presse en rromani à Prizren, d'étendre sa vocation à communiquer notre héritage et notre création à travers ce site, par la voix vivante à écouter en rromani et dans les autres langues d'Europe pour que la musique littéraire des Rroms soit mieux représentée dans le monde de l'esprit. Je vois tous les jours comment le théâtre donne la vie aux textes, je rêve de la même vie pour tout ce qui est écrit ●

LE RROMANI AUX LANGUES O'

Annie MONTAUT,
Inalco¹

Il est bien connu que les langues indo-aryennes, originaires du sanskrit et parlées dans le Nord de l'Inde, sont d'origine indo-européenne. Bien connu aussi que leurs représentants modernes se sont éloignés du modèle sanskrit au point de n'avoir, dans leur structure, plus grand-chose d'euro-péen, s'étant indianisées au contact des langues dravidiennes, tibéto-birmanes, austriques. Le rromani fait exception, et ne serait-ce qu'à ce titre mérite de faire l'objet d'une promotion spéciale en Europe où il est du reste langue maternelle pour dix millions d'Européens de l'Union (et deux autres millions hors Union). C'est en effet il y a près de dix siècles (à partir du 11^e siècle) que des communautés indiennes du nord du pays ont commencé d'émigrer vers l'Europe et leur langue, à l'origine un rameau du groupe rajasthani-kanauji, très proche parente du braj ou hindi occidental, s'est, au cours de siècles de contact avec les parlers européens, profondément modifiée, tant sur le plan phonétique (perte de l'opposition dentales/rétroflexes) que syntaxique et morphologique (début d'acquisition de prépositions, verbe en position médiane et non finale).
Langue donc autant euro-

péenne qu'indienne, le rromani est utilisé au Conseil de l'Europe et dans diverses organisations et gouvernements comme langue de travail, notamment en Hongrie et Roumanie. Cette forte présence institutionnelle correspond à une vitalité culturelle importante, et originale : le rromani reste en effet le vecteur d'une culture largement orale (ethnotextes, contes et chants), tout en ayant à la fois une riche littérature écrite avec ses périodiques et ses auteurs, et un usage de plus en plus affirmé dans la politique et les Droits de l'Homme. C'est cette culture que de nombreux étudiants souhaitent approcher ou approfondir à travers la langue et les études de rromani, qu'ils se destinent aux métiers de la communication et du social (interprètes, enseignants, travailleurs sociaux) ou à des disciplines comme la politologie, la musicologie, l'ethnologie, ou encore souhaitent simplement connaître l'univers du rromani à des fins personnelles : nombreux sont en effet les Roms qui souhaitent dépasser le niveau de leur parler local pour appréhender le rromani dans sa dimension européenne et mondiale. Ce public est depuis longtemps accueilli à l'Institut national des langues et civilisations orientales, qui prépare l'accès du rromani à la licence nationale (dès l'an prochain) et ultérieurement au master européen •

¹ Institut national des langues et civilisations orientales, 2 rue de Lille 75343 Paris.

Le CNED et la langue rromani

Elisabeth CLANET,
Cned²

Environ 10 millions de Roms, Sinté et Kalé sont citoyens de l'Union Européenne. Les « Gens du voyage », particulièrement nombreux en France et en Grande-Bretagne, sont composés de populations itinérantes, pour une part d'origine autochtone et, pour l'autre part, de certains groupes de Roms, Sinté et Kalé ; ils sont par suite souvent assimilés globalement aux Roms, Sinté et Kalé pourtant sédentaires dans leur majorité en France. Le constat d'un manque de connaissances sur ces populations a incité les institutions européennes à mettre en place des actions de formation à l'attention de la communauté éducative, mais également à l'égard des populations concernées pour leur permettre d'accéder à leur propre Histoire. Ainsi la Communauté Européenne (Résolution du 22 mai 1989) prévoyait la mise en place de la « formation continue et complémentaire adaptée pour les enseignants travaillant avec des enfants de Tsiganes et de voyageurs. » et « la prise en compte de l'histoire, de la culture et de la langue des Tsiganes et des voyageurs... » dans les matériels pédagogiques. En 2000, le Conseil de l'Europe recommandait de prévoir l'introduction « d'un enseignement spécifique dans les programmes préparant les futurs enseignants afin que ceux-ci acquièrent les connaissances et une formation leur permettant de mieux comprendre les écoliers roms/tsiganes » ainsi que « l'histoire et la culture

des Roms dans les matériels pédagogiques ».

Le Centre national d'éducation à distance mène, depuis 1991, des actions en faveur de la scolarisation des Enfants du voyage. En 1995, était publié à l'attention des élèves le module « Cultures du Voyage » permettant la découverte de leur propre Histoire ainsi que celle des autres communautés. Cet enseignement est d'un grand intérêt également pour les Roms, Sinté et Kalé sédentaires.

Le Cned s'est également engagé dans la formation des enseignants en éditant récemment un DVD-vidéo « Roms et Gens du voyage », document qui peut intéresser tous les publics.

Depuis quelques années, des linguistes, à l'instar de ce qui s'est fait pour le français ou l'allemand à l'époque de la Renaissance, se sont engagés dans un processus visant à assurer à la langue rromani un statut de langue européenne moderne tant dans les divers domaines littéraires et artistiques que dans ceux de la communication. La perspective pour le Cned de permettre, au travers de projets européens, son enseignement et sa diffusion à distance s'inscrit dans un processus d'une meilleure reconnaissance de ces publics et à leur réelle intégration comme citoyens européens •

² Cned (Centre national d'enseignement à distance)- 60 bd du Lycée - 92 171 Vanves Cedex, Tél. 01 46 48 24 74, <http://www.campus-electronique.tm.fr/gensduvoyage/>

Le matériel pédagogique en rromani

Marcel COURTHIADE,
Inalco¹

À l'heure actuelle, la langue rromani est transmise essentiellement dans la famille, ce qui concerne en France un peu moins de deux cent mille locuteurs. L'Inalco à Paris dispense jusqu'à la licence (le niveau master est en préparation) un cours de langue et civilisation rromani, avec solide introduction à la culture indienne, et plusieurs cours polycopiés peuvent être obtenus, au département Asie du Sud. Il y a fort peu de véritables méthodes accessibles au public français alors même que les États de l'Union européenne sont de plus en plus nombreux à reconnaître le rromani langue minoritaire. La Roumanie joue un rôle de pionnier, puisque la langue y est introduite sur l'ensemble du pays dans le système scolaire depuis 1991, et qu'actuellement plus de 16 000 élèves y bénéficient d'un enseignement de langue et culture rromani. Dans d'autres États, le rromani a été intégré au programme scolaire à différents niveaux, souvent grâce à des initiatives locales, du jardin d'enfants à l'université. Néanmoins, il est fréquent que les enfants rroms ne puissent accéder à l'enseignement scolaire en rromani, du fait que les gouvernements et les enseignants ignorent souvent l'existence d'un matériel pédagogique, et les demandes d'enseignement de cette langue sont alors rejetées. Certains États vont jusqu'à refuser de reconnaître le rromani pour le même motif. En fait, les meilleurs manuels accessibles actuellement sont en roumain mais, dans la mesure où ils contiennent surtout du rromani et sont abondamment illustrés, ils peuvent être utilisés en France - tout particulièrement avec les enfants d'origine roumaine; on peut les obtenir au Ministère roumain de l'éducation et de la recherche (section des minorités - strada Général Berthelot, 30 - Bucuresti sector 1). Il serait souhaitable malgré tout de pouvoir disposer d'adaptations en langue française.

Manuels scolaires :

KURTIÀDE, Marcel. *Śirpustik Amare Ćhibaqiri* [« Abécédaire de notre langue »]. Toulouse : CRDP. (ISBN 2-86565-074-X) - accompagné de manuels de l'instituteur en 12 langues, disponible au CRDP ou sur internet www.rromani.org.
MARKUS, Olga. *I rromani Ćhib vas-o jèkhto berś* [« la langue rromani pour la première année » - un livre et un cahier] et *I rromani Ćhib vaś-o dũjto berś* [« la langue rromani pour la deuxième année » - un livre et un cahier] Ed. Es Print '98, Bucarest, 2005.
ZĂTREANU, Mihaela. 2001. *ABC Anglutno Lil* [premier ABC]. Ed. Academprint, Bucuresti, 2001 (ISBN 973-99850-1-7).
SARĂU, Gheorghe et Camelia STĂNESCU. *Limba ŝi literatura rromani* [langue et littérature rromani]. Bucarest, 2005-2006 (un livre pour chacune des 4 premières années ; ISBN 973-649-192-7, 973-649-185-4, 973-649-193-5 et 973-649-247-8). Il existe aussi des livres d'arithmétique pour le primaire.

Compléments de lecture :

SARĂU, Gheorghe. *Limba ŝi literatura rromani (manual pentru clasa a IX-a)*. Bucarest, 2006 (ISBN 973-649-248-6).
DJURIĆ, Rajko. 1999. *Rromane Garadune Lava. Roma Találós Kérdések. Rromani Riddles*. [devinettes traditionnelles des Rroms de Serbie, traduites en anglais et dans les quatre dialectes rroms de Hongrie, un commentaire ethnologique par Rajko Djurić, très nombreuses illustrations en couleur]. Ed. Cigány Ház, Budapest, 1999 (ISBN 963-03-9429-4) - une adaptation française est en préparation.
COURTHIADE, Marcel. 2006. *Sagesse et humour du peuple rrom - proverbes bilingues rromani-français* [1 600 proverbes rroms avec traduction française et 50 illustrations en noir et blanc]. L'Harmattan, Paris, 2006 (ISBN 2-296-02271-5).

Pour les tout petits :

HILL, Eric. *O Rukun 3al and-i skòla*. Interface, Paris, 1994 (ISBN 2-9507850-1-8).
HILL, Eric. *ĶKaj si o Rukun Amaro?* Interface, Paris, 1994 (ISBN 2-9507850-2-6).
HILL, Eric. *I Bari Lavenqi Pustik e Rukunesqiri, Spot's Big Book of Words, Le grand livre des mots de Spot* [imagier trilingue] Interface, Paris, 1995 (ISBN 2-9507850-3-4).

Apprentissage adultes :

SARĂU, Gheorghe. *Curs de limba rromani*. Ed. Dacia, Cluj-Napoca, 2000 (ISBN 973-35-0988-4).
PAĆAKU, Kujtim. *Lavustikorri* [guide de conversation plurilingue, dont le français et l'anglais]. Ed. Iniciativa-6. Prizren, 2004.

Références :

DJURIĆ, Rajko. *Grammaire de la langue rromani* [bilingue]. Paris (sous presse).
COURTHIADE, Marcel. *Murri angluni rromane Ćhibăqi evroputni lavustik* [« mon premier dictionnaire européen de la langue rromani », dict. plurilingue (dont le français, l'anglais et l'espagnol) pour l'enseignement secondaire - 500 illustrations]. Cigány Ház, Budapest, 2007.
COURTHIADE, Marcel. *Lava laĆhărne* [lexique multilingue des articulateurs de phrases avec exemples en rromani] Paris (sous presse).
VALET, Joseph. *Vocabulaire des Manouches d'Auvergne*. Clermont-Fd (chez l'auteur), 1986.

Il existe aussi des recueils littéraires bilingues (poésie, anthologies etc.) ●

¹ Institut national des langues et civilisations orientales

Pour une histoire sociale des langues de France

Georg KREMNITZ,
Université de Vienne

La publication d'une liste des « langues de France », dans un rapport officiel aux ministres de l'éducation nationale et de la culture, par Bernard Cerquiglini, en 1999, eut pour conséquence une nouvelle perception des réalités linguistiques complexes du pays. D'une conception de monolingue absolu, héritée, au moins comme idéal, de la Révolution, on passe à une vision multilingue qui fait de la France le pays qui compte le plus de langues en Europe occidentale. C'est dans cette mouvance qu'est l'idée de lancer un projet qui tenterait de décrire les comportements langagiers des habitants de la France à travers l'histoire. Ce projet devait innover sur plus d'un point : si, au départ, les « histoires des langues » étaient des compromis entre des grammaires historiques, décrivant les changements internes des langues au cours du temps, et des histoires de leurs usages et des politiques qui entendaient les promouvoir ou au contraire les combattre ou les marginaliser, on connaît depuis un certain temps, surtout dans le monde anglo-saxon, des « histoires sociales » qui tentent de se concentrer sur les changements externes : emploi, réglementation, politique et les conséquences de ces mesures. Jusqu'à présent, ces

histoires sociales prennent comme point d'observation une langue spécifique, considérant les relations entre locuteurs de langues différentes plutôt comme des perturbations de ce modèle. Une histoire sociale des langues de France a un autre point de départ : elle prend en compte la multitude des langues qui ont été employées et qui continuent à être employées sur le sol de la France. Elle ne part plus du primat d'une langue, mais de celui de la rencontre des différentes formes de la communication. Il s'agit, d'une part, de l'évolution de la communication à l'intérieur des différents groupes, mais en même temps des rapports de communication que les locuteurs de formes linguistiques différentes établissent entre eux et avec la langue dominante, le français. Il ne s'agit pas d'une simple évocation des données sociolinguistiques des langues à travers l'histoire, mais plutôt de donner à voir – dans la mesure du possible – une architecture très complexe de la communication (ou des communications) dans son évolution. Y entrent non seulement les formes de l'emploi et du travail sur les langues, mais également les discours et les appréciations, les consciences linguistiques des locuteurs, etc.

Cette saisie des questions implique un double regard, vers le général et vers le particulier : l'ouvrage (en plusieurs volumes) qui sera l'aboutissement des travaux comportera non seulement des chapitres consacrés aux différentes langues, mais également une partie importante de questions transversales, dépassant la problématique propres à chaque langue et rendant compte d'évolutions plus générales, d'influences mutuelles, de dynamiques qui se sont créées, des rencontres de pratiques et de traditions communicatives parfois insolites. Un élément important en sera également la discussion et la définition des termes employés.

À l'issue d'un premier colloque, tenu à Paris le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2004 avec le soutien de la DGLFLF, un collectif d'universitaires et de chercheurs s'est formé afin de piloter le projet. Le collectif est rapidement tombé d'accord pour distinguer trois groupes de « langues de la France » : les langues autochtones traditionnelles, présentes sur le sol de la France métropolitaine « depuis toujours » (ce sont en gros les langues qu'en France on appelle aujourd'hui « régionales »), les langues des DOM et des TOM, et les langues de l'immigration. Ce dernier

groupe comporte deux sous-groupes, d'une part les langues ayant pris suffisamment souche en France pour être intégrées dans la liste Cerquiglini (ces langues n'ont en général pas d'assise « régionale »), d'autre part les langues de l'immigration qui, en général pour des raisons politiques, n'ont pas été intégrées dans la liste des « langues de France », mais qui ont joué un rôle important dans l'évolution de la communication (il s'agit de langues comme l'italien ou l'espagnol, mais il peut aussi être question de langues de communautés plus petites et/ou récentes comme le chinois ou des langues africaines que l'on peut entendre dans les rues de certaines villes françaises). Il s'agit de tenir compte de la réalité communicative actuelle sans dépasser les possibilités d'une recherche sérieuse.

L'ambition du projet est de contribuer à renouveler la vision de la communication en France et d'inciter à combler les lacunes de la recherche qu'il mettra en évidence •

Parutions :

Anne JUDGE, *Linguistic Policies and the Survival of Regional Languages in France and Britain*, Coll. Palgrave Studies in Minority Languages and Communities, Palgrave Macmillan (w.palgrave.com), 2007, 265 p.

Cet ouvrage (en anglais) traite de ce que les langues régionales de France ont en commun avec le gallois, le gaélique écossais, l'irlandais et le cornique. Il pose également le problème de savoir si le cornique existe encore, ainsi que celui du statut du scots et de l'importance politique actuelle de l'ulster scots. L'ouvrage examine tout d'abord comment l'émergence de l'anglais en Grande-Bretagne et du français en France ont provoqué le recul des langues régionales. Chaque langue est examinée dans le contexte des politiques linguistiques adoptées par la Grande-Bretagne et la France, à la fois historiquement et du point de vue des efforts actuels faits pour la sauver. Une approche comparative met en relief des similitudes inattendues entre les politiques adoptées dans ces deux pays, en dépit d'un discours qui peut différer de manière considérable. Ceci devrait faire réfléchir ceux qui sont impliqués dans leur réhabilitation ou qui travaillent dans un contexte en rapport avec les langues régionales, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la culture, du tourisme, de l'administration ou de la politique). Comprendre la nature des problèmes impliqués est également essentiel pour comprendre les revendications linguistiques auxquelles doivent faire face aujourd'hui les gouvernants de ces deux pays, en particulier dans le contexte de la décentralisation en France et de la *devolution* en Grande-Bretagne.

Alain VIAUT (dir.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Maisons des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2007, 488 p.

La sociolinguistique propose des notions et des approches pour l'étude des caractéristiques internes et externes des langues minoritaires. Les enjeux dont elles sont porteuses dans la société expliquent que d'autres disciplines en font aussi leur objet d'étude : le droit, les sciences politiques, l'histoire et la géographie sont ainsi également représentées dans cet ouvrage collectif. Des spécialistes, acteurs de l'aménagement linguistique, font également part de leurs connaissances et de leur expérience professionnelle dans ce domaine. Le fait linguistique minoritaire. Le fait linguistique, conditionné par des limites politiques, administratives, historiques, culturelles, linguistiques - anciennes ou récentes - stables ou mouvantes -, constitue le fil conducteur de ce livre.

Michel BRAUDEAU, Pierre ENCREVÉ, *Conversations sur la langue française*, NRF Gallimard, 2007, 208 p.

Depuis plus d'un millénaire, au fil des siècles, s'est formée « la langue française », dont l'usage ne s'est jamais limité au seul territoire de la France. Langue officielle, langue de la littérature, langue de l'école, mais aussi langue des locuteurs ordinaires, largement plurilingues, en France, en Wallonie, en Suisse romande, au Luxembourg, au Québec, elle est aujourd'hui la langue maternelle de quatre-vingts millions de personnes. Quand la France dominait l'Europe, le français s'imposait aux aristocrates, aux diplomates, aux intellectuels. Comme la France, le français, au XX^e siècle, a perdu beaucoup de son empire. Sous sa forme étatique, administrative, juridique ou judiciaire, il est souvent obscur aux Français eux-mêmes ; son orthographe n'est maîtrisée que par une minorité de ceux qui l'écrivent ; la fable de sa « clarté » ne convainc plus personne. Pour autant, concurrencée par l'anglais, bientôt par l'espagnol ou le chinois, la langue française est-elle en danger de mort prochaine ? Certainement pas. Elle n'a jamais été autant parlée ni écrite, en France et dans le monde. Elle est diverse, multiple, elle change et s'enrichit sans cesse. L'ensemble francophone manifeste une créativité prometteuse. De Du Bellay à Proust et au-delà, il n'est d'autre défense et illustration de la langue française que de favoriser la « vie vertigineuse et perpétuelle » que cache son « apparente immobilité ». Son futur dépend de notre désir et de notre liberté.

« *Autour des Conversations sur la langue française de Pierre Encrevé et Michel Braudeau* », *Le débat*, n° 144, mars-avril 2007, pp. 143-192.

Réactions à l'ouvrage de P. Encrevé et M. Braudeau par : Alain Bentolila, Jean-Marie-Borzeix, Jean-Claude Chevalier, Éric Orsenna ; réponses de P. Encrevé et M. Braudeau ; articles d'Henriette Walter et Paul Bogaards.

Martin-Dietrich GLESSGEN, *Linguistique romane : domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Armand Colin, Paris, 2007, 480p.

La « Romania », autrement dit la famille des langues romanes, constitue un laboratoire d'observation linguistique remarquable tant par la richesse de ses composantes et de leurs interactions que par l'abondance et la valeur des travaux qui lui ont été consacrés. L'analyse liminaire de cinquante manuels de linguistique romane parus entre 1831 et 2005 en français, allemand, italien, espagnol et anglais ouvre sur quatre parties de synthèse : 1. les différentes langues romanes et leur variation à l'heure actuelle ; 2. les structu-

res et l'histoire interne des grands domaines (phonétique, grammaire, lexicque) ; 3. les facteurs évolutifs de l'histoire externe à travers deux millénaires de transformations (espace, contacts linguistiques, facteurs politiques et socioculturels, culture de l'écrit et variation linguistique) ; 4. les éléments de méthode, mettant en relief la philologie et l'histoire de la discipline, conçue comme une réflexion de type méthodologique. Ce livre intègre la somme protéiforme des apports antérieurs et se signale par une clarté pédagogique et une ouverture de perspectives véritablement inédites. Il sensibilisera le lecteur à l'utilité de la linguistique historique et comparative pour la réflexion sur notre identité et, plus généralement, à l'importance de la langue et du patrimoine écrit et oral pour la compréhension de notre monde.

Denis COSTAQUEC et Françoise GUERIN, *Syntaxe fonctionnelle : théorie et exercices*, Presses universitaires de Rennes, 2007, 322 p.

Ce manuel est un ouvrage d'initiation qui associe étroitement exposé de la théorie et exercices de découverte portant sur une grande variété de langues. Son objectif est d'exposer clairement une démarche d'analyse des faits de syntaxe : de former et pas seulement d'informer.

Joan-Claudi SERRAS, *Tot en un : lexic occitan-francés, français-occitan (Iengadocian)*, IEO-Edicions, Puylaurens, 2007, 784 p.

De présentation compacte et d'un prix modique, ce nouveau dictionnaire occitan-français et français-occitan comprend quelque 60 000 entrées.

Union latine, *III Seminário Interamericano sobre a gestão das línguas. As políticas das Americas en un mundo multipolar (Acats) / III^e Séminaire inter-américain sur la gestion des langues. Les politiques linguistiques au sein des Amériques dans un monde multipolaire (Actes)*, Edições Galo Branco, Rio de Janeiro, 2006, 300 p.

Les Actes de ce troisième séminaire inter-américain sur la gestion des langues, qui s'est tenu à Rio de Janeiro en mai 2006, aborde les thèmes suivants : 1. Diversité linguistique et culturelle dans les Amériques. 2. Politique et enseignement des langues. 3. Normalisation linguistique et citoyenneté. 4. Le multilinguisme dans les organisations gouvernementales, supranationales et internationales. 5. Politiques éditoriales et technologies pour la diffusion des langues. Articles en portugais, espagnol, français ●

Orientation bibliographique

- AUZIAS (Claire), *Les Funambules de l'Histoire. Les Tsiganes entre préhistoire et modernité*, Éditions La digitale, 2002.
- AUZIAS (Claire), *Samudaripen, le génocide des Tsiganes*, Éditions L'esprit frappeur, 2004.
- COURTHIADE (Marcel), *Phonologie des parlers rrom et diasystème graphique de la langue rromani*, thèse, Université de Paris III, 1994.
- COURTHIADE (Marcel), « Structure dialectale de la langue romani ». *Interface* n° 31, 1998, pp. 9-14.
- COURTHIADE (Marcel), « Le rromani, langue et littérature » In : B. Cerquiglini (dir.), *Les langues de France*, PUF, Paris, 2003, pp. 229-242.
- COURTHIADE (sous la dir. de), « La littérature des Rroms, Sintés et Kalés » numéro spécial de *Missives*, Paris, n° 225, mars 2002.
- COURTHIADE (Marcel), " Politique linguistique d'une minorité nationale à implantation dispersée dans de nombreux États : le cas de la langue rromani " In : L.-J. Calvet et P. Griollet éd.s., *Impérialismes linguistiques hier et aujourd'hui*. Inalco/Édisud. Aix-en-Pce, 2005, pp. 241-269.
- GARO (Morgan), « La langue rromani au cœur du processus d'affirmation de la nation rrom » In : *Hérodote* n° 105, 2002, pp. 154-165.
- HOULIAT (Bernard) & Antoine SCHNECK, *Tsiganes en Roumanie*, Éd. du Rouergue, 1999.
- LIEGEOIS (Jean-Pierre), *Roms en Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2007.
- MOUTOUH (Hugues), *Les Tsiganes*, coll. Domino, Flammarion, Paris, 2000.
- ROTHEA (Xavier), *France, pays des droits des Roms ? Gitans, « Bohémiens », « gens du voyage », Tsiganes... face aux pouvoirs publics depuis le XIX^e siècle*, Carobella ex-natura, 2003 .
- SIGOT (J.), *Ces barbelés oubliés par l'histoire. Un camp pour les Tsiganes... et les autres*. Montreuil-Bellay 1940-1945), Éditions Wallada, Bordeaux , 1994.
- WILLIAMS (Patrick), « La langue tsigane : romani / romanes », in B. Cerquiglini (dir.), *Les langues de France*, PUF, Paris, 2003, pp. 243-254.
- Quatre numéros spéciaux de la revue « Études tsiganes » : *La littérature des Tsiganes* 9/1997 ; *Langue et culture I (approche sociale)* : n°16/2003 ; *Langue et culture II (approche linguistique)* : n°22/2005.

Sites internet

<http://www.lavoixdesrroms.org>

<http://www.rabouinsdunet.com>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Rromani>

<http://www.rromani.org>

<http://filsduvent.oldiblog.com>

<http://www.old.edu.ro/invrrrom.htm>

<http://www.journee-mondiale-rroms.org>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Rroms>

<http://www.campus-electronique.tm.fr/gensduvoyage/>

<http://mayvon.chez-alice.fr>

<http://balkans.courriers.info>

Ce numéro est dédié à la mémoire de Marie Morgane

À retourner à

Délégation générale à la langue
française et aux langues de France

Observatoire des pratiques
linguistiques

6, rue des Pyramides
75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones
compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North
Président du comité scientifique
de l'observatoire : Pierre Encrevé
Rédacteurs en chef : Olivier Baude, Jean Sibille
Coordination : Dominique Bard-Cavelier
Composition : Éva Stella-Moragues
Conception graphique : Doc Levin/
Juliette Poirot
Impression : Eurodialog Partners

Délégation générale à la langue française et
aux langues de France
Observatoire des pratiques linguistiques
Ministère de la Culture et de la Communication
6, rue des Pyramides, 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 36 91
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr
www.dglf.culture.gouv.fr
ISSN imprimé: 1772-757X
ISSN en ligne : 1955-2440